

DEMANDE DE SUBVENTION

ANNEE 2024

PREAMBULE

Ce dossier a pour objet de renseigner au mieux les élus de la commune de Trémeheuc pour l'attribution des subventions communales.

Ce dossier doit être transmis complété et accompagné du Certificat d'inscription au Répertoire des Entreprises et des Etablissements (SIRENE) et d'un RIB, à la mairie de Trémeheuc, avant le 16 février 2024.

IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION

Nom :

Adresse du siège social :

Numéro SIRET (OBLIGATOIRE) :

COORDONNEES DE CONTACT

Nom :

Téléphone :

Adresse mail :

COMPOSITION DU BUREAU

(noms, prénoms et adresses)

Président :

Vice-Président :

Trésorier :

Trésorier-Adjoint :

Secrétaire :

Secrétaire-Adjoint :

DECLARATION

Déclaration en Préfecture

Le :

A :

Publication au Journal Officiel :

Le :

OBJET DE L'ASSOCIATION

.....
.....
.....
.....

Nom et adresse de l'assureur :

ENCADRANTS AU 01/01/2023

Bénévoles	Nombre :	Niveau de formation :
	Nombre :	Niveau de formation :
	Nombre :	Niveau de formation :
Vacataires	Nombre :	Niveau de formation :
	Nombre :	Niveau de formation :
Salariés	Nombre :	Niveau de formation :
	Nombre :	Niveau de formation :

Ajouter des feuilles si nécessaire

ACTIVITES

Activités régulières (date, lieu...)

.....

.....

.....

.....

.....

Manifestations organisées en 2020 (date, lieu...)

.....

.....

.....

Projets de manifestations en 2021 (date, lieu...)

.....

.....

.....

SITUATION AU 01/01/2023

	Domiciliation	
	Trémeheuc	Autres
Licenciés	Nombre :	Nombre :
Adhérents	Nombre :	Nombre :
Bénévoles	Nombre :	Nombre :
Autres	Nombre :	Nombre :

Licencié: personne inscrite en compétition (deux participations annuelles minimum)

Adhérent: personne inscrite dans l'association et payant une cotisation incluant une assurance sans participer à des compétitions

Bénévole: personne encadrant un groupe d'adhérents ou de licenciés sans rémunération

BALANCES 2022-2023

<u>CHARGES</u>	<u>2020</u>	<u>PREVISIONNEL 2021</u>
Frais de personnel		
Salaires et indemnités		
Cotisations sociales		
Frais de formation		
Impôts et taxes		
Frais de fonctionnement		
Secrétariat, courrier, téléphone		
Photocopies		
Achat documentation, petit		
Frais de location (locaux)		
Assurances		
Déplacements		
Frais d'arbitrage		
Cotisations (fédération...)		
Réceptions		
Publicité, affiches		
Vêtements		
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL CHARGES		
<u>PRODUITS</u>	<u>2020</u>	<u>PREVISIONNEL 2021</u>
Cotisations		
Subventions		
Communales (total)		
dont Trémeheuc		
dont Commune 2 –Nom :		
dont Commune 3 –Nom :		
Départementales		
Autres		
Autres recettes		
Animations, soirées, repas		
Entrées		
Buvette		
Recettes publicitaires		
Dons		
Autres		
Emprunts		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL PRODUITS		
<u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u>	<u>2020</u>	<u>PREVISIONNEL 2021</u>
Perte ou bénéfice		

COTISATIONS

Montant de la cotisation demandée aux adhérents	Coût de la licence

SITUATION DE LA TRESORERIE AU 31/12/2023

Caisse	
Chèques Postaux	
Compte courant	
Livrets	
Titres...	

Certifié conforme, le

Signature du Président

Signature du Trésorier

La réglementation concernant la protection des données personnelles a évolué, avec l'entrée en vigueur du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), le 25 mai 2018. Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par la commune de Trémeheuc, dont le maire est responsable de traitement. Ces données sont nécessaires pour l'attribution et la gestion des subventions aux associations. La base légale du traitement est la mission d'intérêt public.

Les données collectées sont communiquées aux agents des services administratifs, aux élus ainsi qu'aux agents de la trésorerie.

Les données sont conservées pendant 6 ans puis détruites.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement, vous opposer ou exercer votre droit à la limitation du traitement en vous adressant à la Mairie de Trémeheuc : Madame / Monsieur le Maire, référent RGPD - 4, rue du Taillis - 35270 TREMEHEUC ou mairie@tremeheuc.fr. Pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données à l'adresse suivante : Délégué à la protection des données - Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine - 1, avenue de Tizé - CS 13600 - 35236 THORIGNE-FOUILLARD CEDEX ou dpd@cdg35.fr.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.